



Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

VOL. VI

MONTREAL, OCTOBRE 1897

No 10

LA PRESENCE DES ANGES GARDIENS



'EST un article de la croyance catholique que Dieu notre Souverain Seigneur a confié chacun de nous à la garde d'un ange.

" Dieu, dit le Psalmiste, a commandé à ses anges de nous garder dans toutes nos voies et de nous porter en leurs mains, de peur que nous ne tombions . . . L'ange du Seigneur est toujours à côté de ceux qui craignent Dieu et il les défend contre les périls qui les

menacent." (Ps. 90. 33.) Telle fut toujours la persuasion du peuple fidèle, d'accord avec l'enseignement constant et universel des saints Pères. Le premier siècle nous offre déjà un beau témoignage de cette foi consigné dans les Actes des Apôtres : saint Pierre délivré de la prison d'Hérode étant venu frapper à la porte de la maison où les fidèles étaient réunis, ceux qui entendirent sa voix ne pouvant se